



Wallonie

Commune de Waimes

**URBANISME**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est le SPW - Direction Générale Opérationnelle des Routes et Bâtiments - Direction des Routes de Verviers demeurant Rue Xhavée 62 à 4800 Verviers.

Les terrains concernés sont situés Rue de Botrange à 4950 Waimes et cadastré « Waimes, 3° division, section A n°47F5 et domaine public - 3° division, section A, domaine public - 3° division, section B, domaine public - 3° division, section C, domaine public – 4° division, section B, domaine public, 4° division, section C n°252A et domaine public – 4° division, section D n°1B3 et domaine public ».

Le projet consiste au réaménagement de la N676 reliant le village de Sourbrodt au Mont Rigi, et présente les caractéristiques suivantes :

- Réfection du coffre de la voirie sur toute la longueur ( 5km) ;
- Aménagement d'un giratoire dans le village de Sourbrodt à l'intersection entre la N676 et la N647 ;
- Aménagement de piste cyclo-piétonne de part et d'autre de la voirie dans la traversée de Sourbrodt ;
- Aménager des dispositifs ralentisseurs de dévoiement de la circulation en différents endroits du tracé ;
- Aménagement de pistes cyclables de part et d'autre de la voirie depuis la sortie du village jusqu'au Mont Rigi ;
- Aménagement d'un giratoire à l'intersection entre la N676 et la N68 au Mont Rigi.

L'enquête est requise pour les motifs suivants : Art. D.IV.40, alinéa 4 du CoDT : demande relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visés à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Waimes, Service Urbanisme, Place Baudouin 1, 4950 Waimes :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 ;
- Les lundis 25/01, 01/02 et 08/02 jusqu'à 20 heures ;

**Pour toutes les consultations, rendez-vous doit être pris** au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme au 080 68 91 64 ou par mail aux adresses suivantes : [celine.barbette@waimes.be](mailto:celine.barbette@waimes.be) ou [urbanisme@waimes.be](mailto:urbanisme@waimes.be)

**L'enquête publique est ouverte**  
**le 25 janvier 2021 et clôturée le 09 février 2021**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Waimes, Place Baudouin 1 à 4950 Waimes ;
- par télécopie au numéro 080 67 84 10
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [celine.barbette@waimes.be](mailto:celine.barbette@waimes.be) ou [urbanisme@waimes.be](mailto:urbanisme@waimes.be)
- remises à Mme Céline BARBETTE ou au service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 WAIMES, Place Baudouin, 1

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique – Rue de Botrange

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Céline BARBETTE ou du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 09 février 2021 à 11h00 à l'Administration communale, service urbanisme, Place Baudouin, 1, 4950 Waimes,

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ~~le conseiller en environnement~~ la personne chargé(e) de donner des explications sur le projet - est Mme Céline BARBETTE ou un membre du service urbanisme dont le bureau se trouve à 4950 Waimes, Place Baudouin, 1.

**Il vous appartient de communiquer le contenu de la présente à l'éventuel occupant et/ou locataire de votre bien.**